

objet : Projet de voie rapide Saujon -
Pisany

Monsieur le Président de la SRC
Z.I. Les Grossines
17320 MARENNES

N/réf : RK/MR/05-01

La Tremblade, le 25/01/2001

Dossier suivi par : Daniel Masson

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade

Ronce les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 36 98 36
télécopie 33 (0)5 46 36 37 51
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Comme suite à votre demande verbale d'avis et après étude du dossier que vous nous avez
fourni, nous faisons les observations suivantes :

Le projet cité en référence ne nous paraît pas avoir d'impact négatif sur la qualité des eaux
conchylicoles, sous réserve que :

- cette nouvelle voie de circulation n'entrave pas la circulation des eaux
- les eaux pluviales issues de cette nouvelle plate-forme de roulement soient
récupérées par un système de fossés et de bâches, isolées de l'environnement, afin de
pouvoir traiter les pollutions par hydrocarbures et métaux lourds issus des véhicules,
ainsi que les pollutions chimiques accidentelles.

Enfin il est possible que la mise en service d'une telle voie fasse diminuer le trafic routier
sur la D733 entre Rochefort et Royan à hauteur de la Seudre, ce qui serait bénéfique pour
l'activité conchylicole (potentiellement moins de pollution).

Roger KANTIN

Responsable du laboratoire
Environnement Littoral
La Tremblade